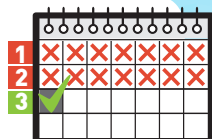


Guide des médicaments sur ordonnance

Les médicaments peuvent DOUBLER vos chances de cesser de fumer!
Ces médicaments aident à contrôler les symptômes de sevrage et réduisent les envies de nicotine.

La prise de ces médicaments doit commencer **une ou deux semaines AVANT votre jour d'arrêt.**



Foire aux questions :

Puis-je utiliser la thérapie de remplacement de la nicotine (TRN) en prenant des médicaments de renoncement au tabac sur ordonnance?

Le bupropion SR (Zyban™) et la varénioline (Champix™) peuvent être utilisés avec des timbres, de la gomme, des inhalateurs et des pastilles à la nicotine sous la supervision de votre médecin ou de votre infirmière.

Que faire si j'oublie de prendre une dose?

Si vous oubliez de prendre une dose, ne doublez pas la dose suivante. Attendez et prenez le comprimé suivant à l'heure habituelle.

Vais-je faire des cauchemars?

Vous pourriez faire des rêves étranges, mais cela n'arrive pas à tout le monde.

IMPORTANT : Les décisions en matière de médicament devraient être prises en consultation avec un fournisseur de soins de santé. Une ordonnance est requise pour toutes les options de la couverture du Programme des services de santé non assurés (SSNA).

MÉDICAMENTS

Mode d'emploi

CHAMPIX™

Nom générique : varénioline

Prendre une fois par jour pendant trois jours, puis deux fois par jour pendant 12 semaines.

✓ Prendre avec de la nourriture et de l'eau

Effets secondaires

- Malaises gastriques
- Troubles du sommeil
- Rêves étranges
- Maux de tête

Précautions

Prévenez votre médecin ou votre infirmière si :

- vous êtes enceinte ou vous allaitez;
- vous souffrez de problèmes aux reins.

Couverture SSNA

165 comprimés (quantité pour trois mois) par année



ZYBAN™

Nom générique : bupropion SR

Prendre une fois par jour le matin pendant trois jours, puis deux fois par jour le matin et en début de soirée, pendant 12 semaines.

✓ Prendre avec de l'eau

✗ Ne pas écraser ni croquer

- Sécheresse buccale
- Troubles du sommeil
- Maux de tête
- Tremblements ou nervosité

Prévenez votre médecin ou votre infirmière si :

- vous êtes enceinte ou vous allaitez;
- vous souffrez d'hypertension;
- vous souffrez d'épilepsie;
- vous prenez d'autres médicaments en vente libre ou sur ordonnance;
- vous consommez régulièrement de l'alcool.

180 comprimés (quantité pour trois mois) par année



RESSOURCES

- Appelez la ligne d'aide au renoncement au **1 866-368-7848** ou envoyez un courriel à quithelp@gov.nu.ca. Ce service privé et gratuit est offert en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français.
- Visitez le site www.nuquits.ca
- Visitez la page Facebook Tobacco Has No Place Here (Le tabac n'a pas sa place ici).